

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHECAIRE EXTERNE
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : A000007528 Nombre de pages : 4

Epreuve : Note de synthèse Matière : Session : 2019

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

La nomination de la ville de Paris pour accueillir les Jeux Olympiques de 2024 a donné lieu en France à des débats révélateurs : quels certains y voyaient une occasion pour Paris d'accroître son rayonnement international et de développer son économie, d'autres mettaient en garde les citoyens et les pouvoirs publics contre la dépense excessive et possiblement infructueuse à laquelle il étaient risquant de donner lieu.

Cette ligne de partage met en lumière la complexité des débats qui entourent la mondialisation du sport et ses effets sur la société. Avec l'accroissement général des moyens de production, de transport et de communication, la mondialisation du sport devient inéluctable. Pour autant la question reste ouverte de savoir quelle mondialisation pour le sport serait la plus profitable à tous.

Après avoir rappelé l'^{historique} ^{progressive} de cette internationalisation du sport et dressé un rapide portrait ^{de la diversité actuelle} du sport mondial, seront décrits les principaux enjeux et problèmes actuels que connaît celui-ci. Enfin seront abordées les diverses réponses proposées et leurs limites.

② Histoire, principes et état de la mondialisation du sport

L'histoire mondiale du sport se présente comme un processus d'internationalisation, de régionalisation puis d'internationalisation, et afin de libéralisation (doc.5). Simplement réputé et institutionnalisé jusqu'à l'époque moderne, le sport se structure en clubs, championnats, fédérations, dès le XIX^e siècle en Europe et au vingtième siècle dans le monde entier. Dans un second temps la libéralisation touche le secteur : à la fin du vingtième siècle des investisseurs en rachetant les clubs, la grande chaîne de média en prenant conscience du profit.

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHECAIRE EXTERNE
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : A000007528 Nombre de pages : 4

que peuvent générer l'archivage, font entrer le sport dans une logique de rentabilité économique. Ce double processus a généré des deux facettes, distinctes et cependant liées, du sport mondial contemporain. D'une part les fédérations sportives se proposent pour vocation de participer au développement humain - à la fois personnel et aiguise, avec comme organisation internationale principale le CIO (Comité international Olympique). Parallèlement un marché mondial des clubs, des joueurs, et des redemains télémédia ayant pour objectif le profit économique.

Ces processus mondiaux ne doivent cependant pas masquer la réelle diversité des situations à l'échelle du monde. Il faut d'abord noter que ces processus ne se sont pas développés de façon homogène et simultanée : les pays les plus développés, en Europe et en Amérique du Nord, sont aussi les plus structurés et institutionalisés ; à l'inverse, l'Afrique du sud, l'Asie, et plus encore l'Amérique, apparaissent comme ^{plus} faiblement pourvus de ce point de vue. Par ailleurs, les Etats-Unis sont le pays où la libéralisation du secteur est la plus ~~avancée~~, quand l'Europe reste ~~plus~~ davantage attachée au service public et à l'encaissement étatique. Enfin l'institutionnalisation, la professionnalisation et la spectacularisation du pratique ne doit pas masquer l'importance du sport amateur, mais aussi le développement de pratiques personnelles, non-institutionnelles, comme les randonnées, course à pied, ~~minotaure~~ exercices à domicile.

Si la mondialisation du sport apparaît comme un phénomène puissant et inéluctable, celle-ci est trahie par des tensions, des problèmes et des abus, qui il convient de mettre à jour.

II) Problèmes et enjeux actuels de la mondialisation du sport.

Ce processus de mondialisation a donné lieu à des problèmes juridico-financiers. L'arbitrage marqué d'arbitrage généré a occasionné une corruption importante jusqu'à un plus haut niveau de l'organisation internationale. Tel le Fifagate en 2015, ou la vente illégale de billets en 2016 à Rio par un influent membre du CIO. Par ailleurs le développement du dopage pose autant de problèmes d'ordre sanitaire que juridique - querel entre fédération, comme la Russie, contre le dopage de leurs meilleurs.

La mondialisation pose aussi des problèmes d'ordre socio-politique à l'échelle du sport. Ainsi les matchs internationaux ont été l'occasion de dé-

- développement du hooliganisme, qui a fait 39 morts en 1985 à Bruxelles - Le sport peut en outre être ~~un~~ instrument pour des fins politiques.

Enfin, la mondialisation du sport a eu des répercussions socio-économiques préoccupantes. C'est ainsi que les grands événements sportifs, au lieu d'apporter des gains économiques espérés, peuvent être inutilement coûteux avec Etats et aux populations (doc. 4), comme le Coupe du monde de football de 2014 au Brésil qui n'a pas apporté la croissance et la création d'emplois promises. Le seul problème est lié à la très grande difficulté pour les experts de déterminer les retombées économiques d'un tel événement et à l'imprudence des pouvoirs publics trop peu critiques vis-à-vis ^{certaines} des études fournies. La libéralisation du secteur et les manies d'argent en jeu ont ainsi paradoxalement pour effet de privier les populations du spectacle des grandes manifestations sportives : préférant verser les droits de diffusion à des chaînes privées, plus riches que les chaînes publiques, les fédérations gagnent de l'argent, mais perdent en visibilité, les compétitions apparaissant sur des chaînes cryptées (doc. 8).

Ces problèmes identifiés, ceux-ci donnent lieu à des réactions, aussi bien des propositions et des axes de travail, de la part des différents acteurs du marché sportif.

III) Réactions et perspectives du sport mondial

La réponse est d'abord juridique et institutionnelle : il s'agit de réguler la gouvernance des grandes institutions mondiales pour prévenir et sanctionner la corruption et autres pratiques abusives. L'actuel président du CIO, Thomas Bach, prône une réforme interne sans intervention extérieure de la part du pouvoir public dans la perspective d'une "autonomie responsable" (doc. 3). Dans cet but, de nouveaux principes de fonctionnement ^{du CIO} ainsi que un nouveau cadre pour l'Association des Fédérations internationales Olympiques d'ont été mis en place.

Un tel dispositif pourra cependant parfois être la mesure du problème et des voix se font entendre en faveur de la création d'une agence de régulation pouvant exercer de vrais pouvoirs d'enquête et de sanction. Il semble en outre important de donner dans les fédérations internationales la redistribution du fonds du patroine et d'imposer des procédures de contrôle dans l'attribution du marché.

Du point de vue économique et social, il semble qu'une meilleure compréhension des enjeux soit nécessaire. Il faut cette fois-ci d'une part que la mondialisation puisse équilibrer les ^{opportunités} économiques et sportives entre les pays (doc. 6) en permettant aux jeunes issus de pays peu développés de se former à l'étranger.

à certains privilégiés

Cependant attendre de l'organisation de grands événements sportifs des retombées purement économiques pourait illusoire ; il faut prendre en compte ~~et surtout~~ l'utilité sociale des événements du point de vue de l'éducation, de la santé, de la citoyenneté et du vivre-ensemble. Cela permettra de renouer avec les principes de développement affichés par le CIO et les grandes fédérations sportives. C'est dans cette perspective que se réalise la préparation des JO de Paris. A ce regard, c'est aussi ~~et peut être avant tout~~, le sport amateur et associatif qui ~~doit~~ ^{est au contraire à} avoir un rôle d'inclusion sociale. C'est ainsi que l'IRIS propose en direction des populations de migrants d'Île-de-France des activités sportives leur permettant de s'intégrer au tissu social.

La encore, les limites doivent être pointées : le sport n'est qu'un facteur trop limité d'intégration, et les réponses doivent être d'abord politiques et économiques.

Conclusion :

Les enjeux institutionnels et socio-économiques liés au sport n'intègrent pas les dynamiques plus générales qui échappent au contrôle des acteurs : globalisation, migrations, libéralisation. Ces évolutions ont permis un développement massif de la pratique du sport ainsi que de sa mise en spectacle. Des problèmes n'ont cependant pas manqué d'apparaître, liés à un manque de contrôle juridique ainsi qu'à une prise en compte trop exclusive des intérêts économiques. Un effort important ~~peut~~ sur l'intégrité des personnels dirigeants des organisations internationales ainsi que sur une vision sociale de la pratique sportive semble être à l'ordre du jour.